



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

Numéro du produit 55120

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 55120

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

| | |
|----------------------------------|---|
| Mentions de danger | EUH208 Contient du AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TRIETHYLENETETRAMINE FRACTION. Peut produire une réaction allergique. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. |
| Mentions de mise en garde | P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. |
| Contient | TRIETHYLENETETRAMINE, 2,2'-IMINODI(ETHYLAMINE), BUTANEDIOL, METHYLPHENOL, PHENOL, BISPHENOLA, EPICHLOROHYDRIN FORMALDEHYDE AMINE FUNCTIONAL COPOLYMER, ACETIC ACID ...% |

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

| | |
|--|------------------------|
| TRIETHYLENETETRAMINE, 2,2'-IMINODI(ETHYLAMINE), BUTANEDIOL, METHYLPHENOL, PHENOL, BISPHENOLA, EPICHLOROHYDRIN FORMALDEHYDE AMINE FUNCTIONAL COPOLYMER | > = 50 - 75% |
| Numéro CAS: 1312024-88-6 | |
| Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 | |
| ACETIC ACID ...% | < 3% |
| Numéro CAS: 64-19-7 Numéro CE: 200-580-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475328-30-XXXX | |
| Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 | |

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER**AMINES, POLYETHYLENEPOLY-
, TRIETHYLENETETRAMINE FRACTION****<1%**

Numéro CAS: 90640-67-8

Numéro CE: 292-588-2

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119487919-13-XXXX**Classification**

Acute Tox. 4 - H302

Acute Tox. 4 - H312

Skin Corr. 1B - H314

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1 - H317

Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

| | |
|-------------------------|--|
| Inhalation | Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| Ingestion | Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| Contact cutané | Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. |
| Contact oculaire | Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-------------------------|--|
| Contact cutané | Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Contact oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Agents chimiques en poudre. Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse résistant à l'alcool. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes d'azote. Amines. Hydrocarbures.**5.3. Conseils aux pompiers**

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à des températures comprises entre 0°C et 25°C. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Hydrocarbures halogénés. Acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACETIC ACID ...%

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 ppm 25 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 15 ppm 38 mg/m³

ACETIC ACID ...% (CAS: 64-19-7)

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

| | |
|-------------|--|
| DNEL | Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 25 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 25 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 25 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 25 mg/m ³ |
| PNEC | - eau douce; 3.058 mg/l - eau de mer; 0.3058 mg/l - rejet intermittent; 30.58 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 85 mg/l - Sédiments (eau douce); 11.36 mg/l - Sédiments (eau de mer); 1.136 mg/kg - Sol; 0.47 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs. Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---------|------------------|
| Aspect | Liquide. |
| Couleur | Jaune. |
| Odeur | Caractéristique. |

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

| | |
|--|--------------------------------|
| Seuil olfactif | Pas d'information disponible. |
| pH | pH (solution concentrée): 8-11 |
| Point de fusion | Pas d'information disponible. |
| Point d'écoulement | Pas d'information disponible. |
| Point de congélation | Pas d'information disponible. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | >100°C @ 760 mm Hg |
| Point d'éclair | >100°C Coupelle fermée. |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Facteur d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas d'information disponible. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Pas d'information disponible. |
| Autre inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur | <5 hPa @ 50°C |
| Densité de vapeur | Pas d'information disponible. |
| Densité relative | 0.9 - 1.2 @ 20°C |
| Densité apparente | Pas d'information disponible. |
| Solubilité(s) | Soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage | Pas d'information disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Température de décomposition | Pas d'information disponible. |
| Viscosité | 10000 mPa s @ 20°C |
| Propriétés explosives | Pas d'information disponible. |
| Explosif sous l'influence d'une flamme | Pas d'information disponible. |
| Propriétés comburantes | Pas d'information disponible. |
| <u>9.2. Autres informations</u> | |
| Autres informations | Aucune information disponible. |
| Indice de réfraction | Pas d'information disponible. |
| Taille de particules | Pas d'information disponible. |
| Poids moléculaire | Pas d'information disponible. |
| Volatilité | Pas d'information disponible. |
| Concentration de saturation | Pas d'information disponible. |

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

| | |
|----------------------------------|--|
| Température critique | Pas d'information disponible. |
| Composé organique volatil | Ce produit contient au maximum 0 g/l de COV. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|-------------------|---|
| Réactivité | Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants. |
|-------------------|---|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|---------------------------|--|
| Stabilité chimique | Stable à température ambiante normale. |
|---------------------------|--|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|----------------------|
| Possibilité de réactions dangereuses | Ne polymérisera pas. |
|---|----------------------|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|----------------------------|---|
| Conditions à éviter | Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. |
|----------------------------|---|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|-------------------------------|---|
| Matières incompatibles | hydrocarbures halogénés Oxydants. Acides. |
|-------------------------------|---|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|--|--|
| Produits de décomposition dangereux | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes d'azote. Amines. Hydrocarbures. |
|--|--|

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

| | |
|--|--|
| Indications (DL₅₀ orale) | DL ₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat |
|--|--|

Toxicité aiguë - cutanée

| | |
|--|--|
| Indications (DL₅₀ cutanée) | DL ₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin |
|--|--|

Corrosion cutanée/irritation cutanée

| | |
|---|------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Irritant pour la peau. |
|---|------------------------|

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

| | |
|---|--|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. |
|---|--|

Sensibilisation respiratoire

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Sensibilisation respiratoire | Pas d'information disponible. |
|-------------------------------------|-------------------------------|

Sensibilisation cutanée

| | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| Sensibilisation cutanée | Peut provoquer une allergie cutanée. |
|--------------------------------|--------------------------------------|

Mutagénicité sur les cellules germinales

| | |
|--|-------------------------------|
| Essais de génotoxicité - in vitro | Pas d'information disponible. |
|--|-------------------------------|

Cancérogénicité

| | |
|------------------------|-------------------------------|
| Cancérogénicité | Pas d'information disponible. |
|------------------------|-------------------------------|

Toxicité pour la reproduction

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques sur les composants

ACETIC ACID ...%

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Corrosif pour la peau.

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER**toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

Ingestion Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

Contact cutané Provoque de graves brûlures.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TRIETHYLENETETRAMINE FRACTION**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1.716,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1.716,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1.465,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1.465,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants**ACETIC ACID ...%**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants**ACETIC ACID ...%**

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heures: 75 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) CL ₅₀ , 96 heure: 79 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heures: 65 mg/l, Daphnia magna |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants**ACETIC ACID ...%**

| | |
|-------------------------------------|--|
| Persistance et dégradabilité | Le produit est facilement biodégradable. |
|-------------------------------------|--|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ACETIC ACID ...%**

| | |
|-------------------------------------|---|
| Potentiel de bioaccumulation | Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. |
| Coefficient de partage | Pas d'information disponible. |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants**ACETIC ACID ...%**

| | |
|-----------------|------------------------------------|
| Mobilité | Le produit est soluble dans l'eau. |
|-----------------|------------------------------------|

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**ACETIC ACID ...%**

| | |
|--|---|
| Résultats des évaluations PBT et vPvB | Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. |
|--|---|

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information requise.

Informations écologiques sur les composants**ACETIC ACID ...%**

| | |
|------------|------|
| Cod | 1.07 |
|------------|------|

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Information générale | Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. |
| Méthodes de traitement des déchets | Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | |
|----------------|--|
| Général | Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID). |
|----------------|--|

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|-----------------------|---|
| Législation UE | Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. |
|-----------------------|---|

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

17-02-20

Numéro de version

1.002

Remplace la date

27-07-18

Numéro de FDS

55120

D.E.H. 804 EPOXY HARDENER

| | |
|---|--|
| Statut de la FDS | Approuvé. |
| Mentions de danger dans leur intégralité | H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, TRIETHYLENETETRAMINE FRACTION. Peut produire une réaction allergique. |
| Signature | Jitendra Panchal |

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.